

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 1er octobre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 1er octobre 2014, au Palais de la République, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République profitant de la célébration de l'Aid El Kébir (Tabaski), dans le courant de cette semaine, a présenté ses vœux à la Umma islamique, en général et à la communauté musulmane du Sénégal, en particulier.

Il a également formulé des prières ardentes pour la paix et la concorde nationale, à l'occasion de cet événement qui constitue un moment privilégié pour réaffirmer notre attachement aux valeurs fondamentales de tolérance, de respect mutuel, de pardon et de solidarité entre les peuples.

Abordant le point de sa communication consacré au 4ème recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, dont les résultats viennent d'être publiés, le Chef de l'Etat a félicité tout le personnel de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (A.N.S.D), toutes les structures de l'Etat impliquées, ainsi que l'ensemble des personnes mobilisées dans ce cadre pour le bon déroulement de cette opération de grande envergure.

A cet égard, il a tenu à remercier particulièrement la République fédérale du Brésil pour son soutien logistique déterminant dans la réussite de cette activité indispensable dans le pilotage de tout processus de développement.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, demandé au Gouvernement de vulgariser les résultats du recensement, qui ont mis en exergue la jeunesse de la population dont plus de la moitié est âgée de moins de 18 ans.

Il a, ainsi, rappelé au Gouvernement la nécessité de renforcer, de manière soutenue, les interventions publiques dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'emploi en vue de faire de cet atout un levier stratégique pour relever les défis dans la marche du Sénégal vers l'émergence.

Tenant compte de l'inégale répartition de la population et des activités économiques dans l'espace national, révélée par ce recensement, le Chef de l'Etat a également exhorté le Gouvernement à intensifier la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire dynamique valorisant les potentialités de chaque territoire, en vue de permettre à chaque citoyen d'accéder à des conditions de vie meilleures.

Sous ce rapport, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de tenir, dans les meilleurs délais, un conseil interministériel sur les résultats dudit recensement pour en tenir compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Abordant le point de sa communication relatif au rôle du secteur privé dans l'émergence économique du Sénégal, le Chef de l'Etat a indiqué que le secteur privé national doit en être l'une des chevilles ouvrières par son implication et sa participation effectives dans la réalisation des projets et réformes du PSE.

A cet effet, le Président de la République a invité le Gouvernement à finaliser le projet de loi de développement des petites et moyennes entreprises et de modernisation de l'économie (LDPME) dans le but de mieux soutenir les entreprises locales.

Assurant l'intérim du Premier Ministre, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a rendu compte des activités gouvernementales marquées par la tenue du conseil interministériel sur la rentrée scolaire 2014 au cours duquel, les acteurs et partenaires du système éducatif ont été invités à déployer les efforts nécessaires à la pacification de l'espace scolaire pour un déroulement normal de l'année scolaire.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a, également, fait une communication portant sur le dispositif de sensibilisation contre le cancer du sein dénommée « octobre rose », destiné à encourager le dépistage précoce, à travers notamment, le parrainage des femmes, surtout celles démunies, à l'instar de la ligue sénégalaise contre le cancer (LISCA) qui, pour cette année, souhaite sponsoriser mille mammographies.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a informé le Conseil sur sa participation à la 69e session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, avant de faire le point sur l'évolution de la maladie hémorragique à virus Ebola dans la sous-région et son impact sur l'environnement économique.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté une communication sur la situation de la campagne agricole 2014-2015 et sur les résultats du programme d'adaptation qui augurent de perspectives rassurantes.

Le Ministre du Tourisme et des Transports aériens a présenté une communication sur les actions stratégiques à mettre en œuvre pour la promotion du tourisme et le développement des transports aériens conformément aux orientations du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§Le Projet de décret portant création du fonds de financement de la Formation professionnelle et technique ;

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§Monsieur Abdoul Wahab HAIDARA, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604 130/L, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal en France, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Uhuru KENYATTA, Président de la République du Kenya, en remplacement de Monsieur Momar GUEYE, appelé à d'autres fonctions;

§Monsieur Momar GUEYE, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°378 131/E, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Kenya, est nommé Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Sénégal, auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba ;

§ Monsieur Momar GUEYE, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°378 131/E, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Kenya, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Mulatu TESHOME, Président de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, en remplacement de Monsieur Bassirou SENE, appelé à d'autres fonctions.

§Madame Fatoumata Binetou Rassoul CORREA, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604 132/J, précédemment Directeur Afrique et Union africaine, avec rang de Ministre-Conseiller, au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Jorge Carlos Fonseca, Président de la République de Cabo Verde, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Makhtar GUEYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;